



La réflexologie palmaire est une technique d'accompagnement non médicamenteuse. Elle ne peut en aucun cas être considérée, associée ou assimilée à une médecine, une pratique médicale ou une religion. Elle n'appartient à aucune organisation sectaire et se veut d'en rester totalement exclue.

1. E-LEARNING SEUL ou E-LEARNING + PRESENTIEL : INDIQUER LE NOMBRE DE MODULE & LE TARIF

E-Learning seul + TD de physiologie	
FORMATION BASE :	
<input type="checkbox"/> Base	300 euros TTC (payable en 1 à 2 versements) 3h de vidéos (valable 3 mois) Vous pourrez rejoindre par la suite le présentiel : 150 euros TTC (module de 3 jours)
FORMATION PERFECTIONNEMENT Réservée aux personnes ayant une formation de base en palmaire et en plantaire (quelque soit l'école dans laquelle elle a été réalisée)	
<input type="checkbox"/> Perfectionnement	100 euros TTC 8 h de travaux dirigés en Réflexothérapie palmaire + 20 h de travaux dirigés en physiologie Vous pourrez rejoindre par la suite le présentiel : 800 euros TTC (module de 4 jours)
FORMATION BASE + PERFECTIONNEMENT Réservée aux personnes ayant une formation de base en palmaire et en plantaire (quelque soit l'école dans laquelle elle a été réalisée)	
<input type="checkbox"/> Base + perfectionnement	380 euros TTC (payable en 1 à 4 versements) 3h de vidéos (valable 3 mois) 8 h de travaux dirigés en Réflexothérapie palmaire + 20h de travaux dirigés en physiologie Vous pourrez rejoindre par la suite le présentiel : 950 euros TTC (module de 7 jours)
Le prix comprend : ↵ <ul style="list-style-type: none"> E learning théorique 20h de TD de physiologie Support pédagogique (PDF) 	Le prix ne comprend pas : ↵ <ul style="list-style-type: none"> L'adhésion au Fédérations et syndicat L'achat des outils au tarif élèves (fournisseur : EIMDC / www.dienchan.org)

OU...

E-Learning + Présentiel + TD de physiologie	
FORMATION BASE :	
<input type="checkbox"/> Base	550 euros TTC (payable en 1 à 2 versements) 28h de formation en présentiel sur 4 journées + 4h de vidéos - équivaut à 16h minimum de travail continu (valable 3 mois)
FORMATION PERFECTIONNEMENT	
<input type="checkbox"/> Perfectionnement	900 euros TTC (payable en 1 à 4 versements) 28h de formation en présentiel sur 4 journées + 16 h de travaux dirigés en Réflexothérapie podale et palmaire + 20 h de travaux dirigés en physiologie
FORMATION BASE + PERFECTIONNEMENT	
<input type="checkbox"/> Base + perfectionnement	1500 euros TTC (payable en 1 à 6 versements) 56h de formation en présentiel sur 8 journées + 4h de vidéos (valable 3 mois) + 16 h de travaux dirigés en Réflexothérapie podale et palmaire + 20h de travaux dirigés en physiologie
Le prix comprend : ↵ <ul style="list-style-type: none"> E learning théorique 20h de TD de physiologie Support pédagogique (PDF) 	Le prix ne comprend pas : ↵ <ul style="list-style-type: none"> L'adhésion au Fédérations et syndicat L'achat des outils au tarif élèves (fournisseur : EIMDC / www.dienchan.org)

2. E-LEARNING + PRESENTIEL : CHOISIR LES DATES & LIEUX DE FORMATION

(cocher la case)	Villes	FORMATION BASE	FORMATION PERFECTIONNEMENT
2022			
<input type="checkbox"/>	Toulouse	5 & 6 mars + 2 & 3 avril	14 & 15 mai. + 4 & 5 juin.
<input type="checkbox"/>	Paris		10 & 11 déc. + 7 & 8 janv.

Page 1/5 du formulaire d'inscription
Nom, Prénom :

Date, « Lu et approuvé » et signature :



3. CHOIX DES MODALITES DE PAIEMENT

La totalité du montant de la formation doit être versée à l'inscription. Les conditions d'annulation de report et d'annulation sont précisées dans la page suivante de ce formulaire d'inscription.

<input type="checkbox"/> Paiement par prélèvement. Merci de nous envoyer ce formulaire & votre RIB par mail : inscription@ref-formations.fr Ouverture le jour même.	
<input type="checkbox"/> Paiement par virement (Attention, votre inscription ne sera effective qu'à réception du premier virement et des confirmations des autres virements programmés) SAS REF-FORMATION IBAN : FR76 1313 5000 8008 0048 1435 785 BIC : CEPAFRPP313 Merci de nous envoyer ce formulaire mail : inscription@ref-formations.fr	
<input type="checkbox"/> Paiement en espèces (<i>chèque de caution rendu le premier jour de formation</i>) - Faire un chèque du montant total de la formation à l'ordre de REF Formations. Si vous échelonnez votre participation sur plusieurs modules, vous pouvez faire plusieurs chèques. - Indiquer à l'arrière du chèque « À rendre contre espèces »	<input type="checkbox"/> Financement de votre formation / Demande de devis REF Formation est un organisme de formation enregistré sous le n°76110163911 auprès du préfet de région Occitanie (cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état).
<input type="checkbox"/> Paiement par chèque(s) à l'ordre de REF Formations Attention : Tous les chèques doivent être envoyés au moment de l'inscription	

4. IDENTIFICATION

M^e M^{lle} M. Nom : Prénom : Date de naissance :
 Email : Téléphone (s) : Site internet :
 Compte Facebook : Compte Twitter : Compte Instagram :
 Profession / Spécialités : Adresse complète :
 Comment avez-vous connu REF FORMATION ?

Avez-vous une situation de handicap : non oui (précisez) :

5. VALIDER VOTRE INSCRIPTION

- Lire, renseigner et signer les 2 premières feuilles de ce formulaire
- J'atteste avoir lu, compris et accepté les conditions générales d'inscriptions, avoir lu le livret d'accueil, le contenu du programme de formation et la définition de la réflexologie.
- Je m'engage à appliquer le règlement intérieur disponible sur le livret d'accueil.

Date :
Nom/prénom
Signature :

Envoyer les 2 premières feuilles de ce formulaire par email ou courrier postal :

inscription@ref-formations.fr

Ou

REF Formations – 8, avenue de lezignan – 11200 FERRALS LES CORBIERES



1. Conditions d'inscription et de règlement

- Le stagiaire verse la totalité du prix du stage pour confirmer son inscription, quelque soit le stage et sa durée. La formation peut être payée en une à trois fois. Néanmoins l'ensemble des chèques doit être envoyé avec l'inscription. Si le choix du paiement est l'espèce, merci de faire un chèque de la somme totale du prix de la formation et de préciser au dos du chèque : « A rendre contre espèces ». Ainsi, votre chèque vous sera restitué contre l'autre mode de paiement le premier jour du stage (merci de penser à faire l'appoint). Nous sommes désolés, mais nous n'acceptons pas les paiements par carte bleue.
- Si le stagiaire en a fait la demande, une facture globale lui sera envoyée par email au format pdf dans les 15 jours qui suivent le dernier jour du stage.

2. Conditions d'annulation et de report de formation

Annulation ou report de la part du stagiaire

Pour annuler ou reporter sa participation, le stagiaire doit envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception à REF Formations – 8, avenue de lezignan – 11200 FERRALS LES CORBIERES. La date d'envoi du recommandé (cachet de la poste) faisant foi.

- En cas de désistement du stagiaire plus de 30 jours avant le démarrage de la formation, le coût de la formation est dû à hauteur de 200€ pour frais d'inscription et d'organisation.
Si le stagiaire souhaite reporter sa participation, aucun frais ne sera réclamé mais : Le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d'inscription du stagiaire et un seul report par stagiaire est accepté (au delà, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le stagiaire doit prévenir Ref Formations par l'envoi d'un recommandé. Le paiement de la formation sera encaissé aux dates initialement prévues. Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au stagiaire.
- En cas de désistement du stagiaire entre 15 et 30 jours avant le démarrage de la formation, 50% du coût de la formation est dû.
Si le stagiaire souhaite reporter sa participation, une pénalité de 200€ pour frais d'inscription et d'organisation est dû. Le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d'inscription du stagiaire. Un seul report par stagiaire est accepté (au delà, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le paiement de la formation sera encaissé aux dates initialement prévues. Le stagiaire doit envoyer un chèque de 200€ (à l'ordre de REF Formations) avec le recommandé pour valider son report (sans ce chèque, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le chèque de 200€ sera immédiatement encaissé. Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au stagiaire.
- En cas de désistement du stagiaire moins de 15 jours avant le démarrage de la formation, le coût de l'ensemble de la formation est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.
Aucun report de formation ne sera accepté.
- En cas de non présentation le premier jour de formation, le coût de l'ensemble de la formation est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement, ni report de formation.
- Conditions de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage. Tout stage abandonné en cours de route, du fait du stagiaire, quelle que soit la date de cessation ou d'abandon et quel qu'en soit le motif, est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. Cependant, en cas d'absence justifiée, les journées de formation n'ayant pu être suivies, pourront être reportées sur une autre session.

Annulation ou report de la part de REF Formations

- Les groupes sont entre 6 et 16 stagiaires. 30 jours avant la date de début de formation, si le groupe est inférieur à 6 élèves inscrits, la formation sera annulée. Cette annulation sera informée par courrier recommandé avec accusé de réception. En cas d'annulation de la formation de la part de l'organisation, l'organisme se doit de proposer d'autres dates de formation. Si le stagiaire en fait la demande : les montants versés vous seront entièrement restitués.
- En cas d'annulation de la part de l'organisateur, pour cas de force majeure, moins de 29 jours avant la date de début de formation : l'organisme se doit de proposer d'autres dates de formation ainsi qu'une réduction de 200€, sur le montant total de la formation, pour dédommagement. Cette réduction sera octroyée uniquement si le stagiaire accepte le report de formation. En cas de refus du report de la date de formation, le stagiaire se verra restitué l'ensemble des montants versés, aucun dédommagement ne pourra alors être réclamé.

3. Règles de confidentialité

- Le formateur s'engage sur une confidentialité totale des informations données par le participant.

4. Photo/vidéo/enregistrement sonore :

- Vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre des photos, enregistrer ou filmer pendant les matinées de formation à condition que l'ensemble des élèves soit d'accord et uniquement dans le but d'un usage personnel.
- Et il en va de même pour les après-midi de pratique : vous devrez demander l'autorisation à la personne sur laquelle vous travaillez avant de prendre une photo.

Par contre, aucun enregistrement ne devra être utilisé à des fins commerciales ou mis en ligne sur les sites de réseaux sociaux et de partage de vidéos.

5. Précautions relatives à l'état de santé

- Nous demandons aux femmes enceintes, aux personnes souffrantes d'hypertension ou d'hypotension, aux personnes souffrantes de maladies telles que la spasmophilie, l'épilepsie, la tétanie ou aux personnes atteintes d'une maladie grave de le préciser lors de l'inscription afin de pouvoir garantir les meilleures conditions de stage.
- REF Formations ne pourra pas être tenu responsable de quelconque accident si l'état de santé n'est pas dûment précisé dans le formulaire d'inscription.

6. Formalités administratives

- Le formateur s'engage à donner une attestation de suivi de stage à l'élève. Tout document administratif sera remis uniquement sur demande.

7. Matériel

- Le formateur remet, en prêt, une trousse comprenant les outils de base pour travailler sur le visage et sur le corps. L'élève est responsable de sa trousse et de l'ensemble de son contenu. La trousse devra être rendue le dernier jour de cours. Si un outil est manquant, il sera facturé au prix public. (attendez la formation pour vous acheter les outils car vous bénéficierez du tarif CluBQC)
- L'organisateur met à disposition au format .pdf (Acrobat) tous les autres supports pédagogiques susceptibles d'aider le stagiaire dans son apprentissage. Le stagiaire choisit s'il souhaite ou non l'imprimer. Aucun support papier ne sera fourni pendant la formation.

8. Tarifs et calendrier des stages

Les tarifs et calendrier des stages sont disponibles sur le site www.ref-formations.fr

9. Conditions de confirmation

Le formateur s'engage à envoyer dans les plus brefs délais, une confirmation d'inscription notifiant : Les dates du stage, le(s) nom(s) du (ou des) formateur(s), les horaires du stage, le lieu du stage et les conditions d'accès, la date de réception du paiement, les possibilités de restauration, les possibilités d'hébergement.



PROGRAMME DE LA FORMATION

PROGRAMME DE LA BASE :

Découverte de la main :

- Les os et anatomie palpatoire
- Biomécanique de la main, du poignet, du coude et de l'épaule
- L'approche chinoise de la main

Les bases théoriques de la réflexologie palmaire :

- Définition et mode de fonctionnement des réflexologies
- Historique de la réflexologie palmaire, présentation des différentes planches existantes en palmaire par courant
- Savoir se repérer sur la main : lecture d'une planche et découpage de la main/lignes repères (zones transverses, lignes longitudinales, faces et côtés)
- Présentation de la planche choisie pour travailler
- Règles de base
- Interprétation des ressentis
- Réactions après une séance

Les bases pratiques de la réflexologie palmaire :

- Les différentes techniques de toucher
- Maintenir la main, contre-appui et techniques de travail sur la main
- Techniques de relaxation (théorie et pratique)

Techniques de stimulations réflexes sur la main :

- Comment travailler la face palmaire
- Comment travailler la face dorsale
- Comment travailler les doigts
- Comment travailler le poignet

Prise en charge par système & ateliers :

- Ateliers stress, anxiété, insomnie et bien-être (travail sur le système nerveux)
- Atelier régulation du système digestif (travail sur le système digestif)
- Atelier 'accompagnement' du sportif, de la personne âgée... (travail sur le système urinaire, lymphatique et locomoteur)
- Atelier 'accompagnement' des troubles féminins et masculins (travail sur l'appareil reproducteur et endocrinien)
- Protocole général

PROGRAMME DU MODULE 'PERFECTIONNEMENT' PLANTAIRE & PALMAIRE

(Accessible uniquement aux personnes ayant effectuée également une formation base de plantaire, quelque soit la structure de formation)

Approfondissement des techniques d'effleurage :

- Présentation de la technique (historique, principe de fonctionnement...)
- Techniques de stimulation en effleurage
- Approfondissement du travail sur les zones réflexes

Approche énergétique :

- Présentation de la technique (historique, principe de fonctionnement...)
- Apprentissage du toucher spécifique
- Approfondissement du ressenti du praticien

Pratique sur un client/patient debout ou assis :

- Présentation de la technique (historique, principe de fonctionnement...)
- Techniques de stimulation et outils
- Détection des zones réflexes
- Apprentissage des zones réflexes et de leurs principes de stimulation

Prise en charge du patient/client :

- Déroulement de l'anamnèse
- Construction du plan de travail et évaluation du nombre de séances
- Réalisation de la séance
- Suivi du patient/client

Prise en charge par système :

- Organes des sens
- Système respiratoire
- Système digestif
- Système lymphatique
- Système locomoteur et colonne vertébrale
- Système hormonal
- Système urinaire

Révision du protocole général

Page 4/5 du formulaire d'inscription

Nom, Prénom :

Date, « Lu et approuvé » et signature :



DEFINITION DE LA REFLEXOLOGIE

La réflexologie est une technique de stimulation réflexe basée sur la régulation du système nerveux. Elle est utilisée dans les domaines de la santé, du bien-être et de la beauté sous différentes appellations : réflexologie, réflexothérapie, techniques réflexes ou de stimulation réflexe, techniques réflexogènes.

La réflexologie utilise comme zones de travail les parties du corps où se situe le plus grand nombre de terminaisons nerveuses. Ces zones (dites 'réflexes' ou également appelées 'microsystèmes') peuvent être stimulées, soit en points de pression par les doigts, par des bâtons, des stylets, soit par de l'électricité, des couleurs ou de la chaleur. L'objectif est d'aider le corps à rétablir son équilibre naturel.

La technique la plus répandue est la [réflexologie plantaire / podale](#) (pied). Pourtant, la réflexologie regroupe également le travail sur la main ([réflexologie palmaire](#)), sur le visage ([réflexologie faciale / Dien Chan / Dien Cham](#)), sur l'oreille ([auriculothérapie / réflexologie auriculaire](#)) et dans le nez (sympathicothérapie – peu utilisée). C'est également l'observation de l'iris ([iridologie](#)) et de la langue (réflexologie linguale).

Trois catégories sont distinguées :

- Les techniques de pointe (comme la réflexologie faciale / Dien Chan / Dien Cham et l'auriculothérapie/réflexologie auriculaire) : permettant de travailler de manière efficace sur un dysfonctionnement ou une douleur diagnostiquée précise. Elles donnent des résultats immédiats.
- Les techniques de fond (comme la réflexologie plantaire/podale et la réflexologie palmaire) : permettant de travailler le corps dans sa globalité. Elles apportent des résultats à long terme.
- Les techniques d'observation (comme l'iridologie) : permettant de conforter le choix du protocole de travail

Les techniques de réflexologies s'adaptent aux métiers du praticien en fonction du secteur d'activité dans lequel elles sont pratiquées. Par exemple, en milieu médical, paramédical ou dans le cadre d'un réflexologue travaillant en cabinet libéral, la réflexologie est classée dans les 'Soins de support' c'est-à-dire dans les 'Métiers d'accompagnement non médicamenteux de la personne'. Elle est souvent nommée sous le nom de Réflexothérapie. Lorsqu'elle est exercée par des Praticiens en 'Massage Bien-être®', des professionnels du bien-être, de la relaxation, de la beauté, que ce soit en institut ou en cabinet privé, la réflexologie est alors classée dans les 'Métiers d'accompagnement du bien-être et de la beauté.'

Redécouverte et développée à partir du début du 20e siècle, les réflexologies sont étudiées scientifiquement depuis la fin des années 60. Leurs origines remontent à environ 5000 ans pour les plus anciennes (les premiers écrits à 2500 ans), et à la fin des années 70 pour les plus récentes.

Très développée chez nos confrères européens et en Orient, la réflexologie en France est proposée en cabinet privé mais aussi de plus en plus dans les structures de soins publiques ou privées. Ainsi, il est fréquent de retrouver des réflexologues travaillant :

- sur l'accompagnement de la douleur (service de réanimation, de rhumatologie, d'orthopédie, centre de gestion de la douleur, maison de retraite médicalisée...) et des troubles fonctionnels (stress, insomnie, dérèglements digestifs légers)
- dans les métiers du bien-être (accompagnement à la perte de poids, douleurs musculaires et accompagnement à l'entraînement sportif...) et de la beauté (cabinet d'esthétique, institut de beauté...).

Plus que des techniques, les réflexologies se combinent pour devenir un véritable métier de l'accompagnement de la personne

Du fait de leurs complémentarités, les réflexologies se travaillent de plus en plus en 'combinées' afin de permettre au praticien d'être plus rapide et plus efficace. Le métier de Réflexologue, commence petit à petit à s'imposer dans les métiers d'accompagnement de la personne, que ce soit dans les soins de support (accompagnement non médicamenteux), comme dans les métiers du bien-être et de la beauté (praticien en massage Bien-être, esthétique...)

De plus, par l'acquisition de techniques supplémentaires adaptées aux pratiques réflexogènes (comme la maîtrise de l'approche chinoise ou de l'aromathérapie ou de la posturologie), le métier de 'réflexologue' évolue pour devenir celui de 'Praticien en Réflexologies (Réflexothérapies) Combinées' et donne ainsi aux professionnels, la capacité de faire une prise en charge globale, efficace et sécurisée de la personne.

Qu'elles soient utilisées comme activité unique, ou en complément de l'activité principale des personnes travaillant dans les métiers de la santé, du bien-être et de la beauté, l'objectif du réflexologue 'Praticien en réflexologies combinées' est d'être capable de choisir et de combiner les techniques de stimulations réflexes adaptées à son patient/client.

De plus, ces techniques réflexogènes étant faciles à reproduire, des exercices d'autostimulation pourront être enseignés aux patients/clients afin de prolonger les résultats positifs obtenus dans la séance. Ce type de travail a été testé et est utilisé actuellement en service de gestion de la douleur orthopédique et dans les structures publiques de dialyse.

La place des réflexologies par rapport aux métiers de la santé et de la loi

Conformément à la loi, la pratique de la réflexothérapie/réflexologie ne peut être en aucun cas assimilée à des soins médicaux ou de kinésithérapie, mais à une technique de bien être par la relaxation physique et la détente libératrice de stress. (Loi du 30.04.1946, décret 60669 de l'article 1.489 et de l'arrêté du 8.10.1996).

Les réflexothérapies/réflexologies sont en parfaite complémentarité avec la médecine conventionnelle sans jamais s'y substituer. Elles visent à provoquer un effet de détente par l'exercice de points de pression. Bien pratiquées, elles peuvent accompagner un traitement médical, des soins de remise en forme.

L'exercice de la médecine est réservé aux médecins et celui du massage aux kinésithérapeutes. L'exercice du métier d'esthéticien(ne) est sanctionné par un diplôme d'état.

Le réflexologue (sauf s'il détient parallèlement un diplôme d'état dans les métiers de la santé, du bien-être ou de la beauté) n'est ni médecin, ni kinésithérapeute, ni esthéticien(ne). Il peut donc, juridiquement parlant, être accusé d'exercice illégal de la médecine ou du massage s'il ne respecte pas le cadre de l'accompagnement et du bien-être.

La réflexologie, l'obtention du certificat de réflexologue et la loi

La Réflexologie n'étant pas reconnue en France, il n'existe pas de diplôme d'Etat, ni de statut officiel de Praticien. Les certificats délivrés par le Centre REF Formations sont des certificats d'école privée qui atteste que le stagiaire a suivi une formation sérieuse, complète, qui respecte la loi en vigueur.

Le Centre REF Formations atteste également, pour les formations professionnalisantes nommées 'Praticien en Réflexologies Combinées', que le stagiaire a réussi l'examen final et qu'il peut notamment exercer dans les métiers de l'accompagnement non médicamenteux.